

Services des PMA : Série de séminaires pour les professionnels à Genève sur l'application de l'accord général sur le commerce des services (AGCS) et les bonnes pratiques dans les négociations sur les services

Objectif

Cette série de séminaires a pour vocation de favoriser l'intégration des pays les moins avancés (PMA) dans le marché mondial des services. Elle est destinée aux représentants des PMA à l'OMC basés à Genève et plus particulièrement aux responsables des services. Elle comprend une série d'objectifs spécifiques :

1. Renforcer la sensibilisation aux défis des négociateurs des services des PMA et aux méthodes permettant de les gérer.
2. Approfondir les connaissances des représentants des PMA sur les questions techniques de négociation.
3. Établir de bonnes pratiques de négociation dans le contexte des services.
4. Faire connaître l'importance de la contribution des services au développement économique et social des PMA, ainsi que le rôle de l'AGCS dans le développement des services et du commerce.

Ce projet est spécifiquement conçu pour aider les représentants des PMA à accroître leur efficacité en tant que négociateurs des services, en approfondissant leur compréhension de l'AGCS (son histoire et sa terminologie en matière de négociation ainsi que sa pertinence pour le développement du secteur des services et le commerce) et des bonnes pratiques en matière de négociations (analyse, consultation, coordination, planification stratégique, établissement d'alliances, etc.). Le principal objectif consiste à renforcer l'assurance et l'efficacité des représentants des PMA en tant que négociateurs des services. Ce résultat passe d'une part par une meilleure compréhension de l'AGCS et de sa contribution au développement du secteur des services et au commerce, et d'autre part par une exposition aux bonnes pratiques de négociation. Les PME de PMA spécialisées dans les services seront invitées à présenter leur point de vue.

Raisonnement

Les représentants des PMA à Genève ont souvent invoqué leur manque d'expertise relative à l'AGCS et aux questions de commerce de services comme étant l'une des raisons de leur participation insuffisante aux négociations de services. Ils évoquent des difficultés à cerner les complexités et détails techniques de l'accord, des listes d'engagements et des problématiques de négociation. Ils soulignent, par ailleurs, que les limites des ressources des missions contraignent chaque représentant à couvrir plusieurs ensembles de négociations, ce qui laisse peu de temps pour étudier les questions en profondeur. La complexité de l'AGCS et de ses négociations dissuade beaucoup de représentants de se plonger dans les questions de négociation. Néanmoins, un nombre considérable de représentants des PMA ont fait part de leur souhait d'approfondir leurs connaissances sur l'AGCS et son rôle dans le commerce et le développement des services, afin de perfectionner leurs compétences de négociateurs. Cette série de séminaires portera sur les besoins clés identifiés à ce jour, ainsi que sur le processus d'implémentation du programme.

Résultats

Exemples de résultats escomptés :

1. Documentation des défis rencontrés par les négociateurs des PMA .
2. Documentation des problématiques de services susceptibles de mériter l'attention de l'OMC
3. Suggestions de programmes de renforcement des compétences pour répondre à des besoins spécifiques.
4. Série de séminaires reproductible à exploiter dans d'autres sites et pour d'autres publics de pays en voie de développement

Avantages en termes de développement

Une meilleure information et des compétences de négociation commerciale plus efficaces dans le domaine du commerce et des investissements en services chez les PMA devraient optimiser les résultats de négociation, avec à la clé un impact supérieur en termes de développement **sur le terrain pour les PMA.**

Par ailleurs, les compétences développées lors du programme contribueront à mieux faire comprendre l'importance de l'efficacité en matière de réglementation dans les secteurs des services. Ce résultat contribuera à son tour, par la diffusion dans les capitales, à optimiser la gouvernance réglementaire dans les PMA.

Une sensibilisation accrue à l'importance du secteur des services dans les PMA devrait contribuer à renforcer la priorité à accorder aux questions de compétitivité du tertiaire et à la réorientation des intérêts et efforts consacrés au renforcement des compétences dans les pays bénéficiaires. Cet objectif s'avère particulièrement important étant donné les opportunités relativement prospectives de développement, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté dans les PMA associées au secteur des services.

Les PME spécialisées dans les services et les associations professionnelles nationales et régionales des PMA bénéficieront également de leur participation au programme, non seulement en termes de formation mais également grâce à l'opportunité d'engagement plus important des parties prenantes et de dialogue public/privé qu'offre le programme.

Activités

Le programme consiste en une série de six séminaires de trois heures (dans la salle F de l'OMC), qui se tiendront mensuellement du lundi 8 décembre 2014 jusqu'à mai 2015.

Le CCI inclura comme intervenants et bénéficiaires de formation des représentants du privé (de préférence des entreprises de services ou associations professionnelles issues de PMA) afin de familiariser les délégués aux questions commerciales locales pertinentes.

Un descriptif de la série de séminaires est joint en annexe.